|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Blason- 1**Mairie de CERBERE****66290****\_\_\_\_\_\_\_\_**Tél. 04.68.88.41.85Fax. 04.68.88.47.64 |  |  |
|  |  |  |

**CAHIER DES CHARGES**

**ACQUISITION D'UN FOURGON POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

**Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016**

1. **ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE**

Le présent cahier des charges concerne l'acquisition d'un fourgon pour les services techniques de la commune, répondant aux caractéristiques définies à l'article III

1. **SPECIFICITE DU MARCHE**

Le marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les pièces constitutives du marché sont le présent cahier des charges et l'acte d'engagement joint au présent dossier.

La durée d'exécution du marché est de 3 mois à compter de sa notification.

Contractuellement ce délai maximum décompté à partir de la date de notification du marché est ramené, le cas échéant, à celui sur lequel s'est engagée contractuellement l'entreprise titulaire du marché dans son offre.

1. **SPECIFICITE DU BESOIN**

Le véhicule fourni est neuf avec tous les équipements de mise en circulation (carte grise, immatriculation, kit de sécurité…) et présente toutes les garanties de bon fonctionnement.

Les descriptions techniques indiquées dans le tableau ci-après sont les prescriptions minimales.

|  |
| --- |
| **FOURGON POUR LES EQUIPES TECHNIQUES** |
| Fourgon 125 |
| TDCI |
| 8 CV |
| L2H2 |
| Couleur Blanche |
| Porte latérale droite coulissante tôlée |
| Habillage intérieur bois (plancher et parois) |
| Cloisons tôlées |
| Porte AR tôlée |
| Gyrophare fixe |
| Climatisation |
| Sérigraphie : bandes rouges et blanches avant et arrière |
| Stické "commune de Cerbère" |
| Poste radio |
| Prestation d'immatriculation civile |
| Garantie : 24 mois **minimum (à préciser par le candidat dans la notice).** |
| Kit de sécurité |

Les candidats devront fournir à l'appui de leur offre les notices du véhicule proposé accompagné des éventuelles améliorations proposées.

Des propositions variantes relatives aux caractéristiques susmentionnées sont autorisées.

1. **LIVRAISON**

La livraison physique du véhicule se fait à l'adresse de la Commune de Cerbère – 23 avenue du Général de Gaulle – 66 290 CERBERE du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Le titulaire avertit la personne publique 2 jours avant la date de livraison par fax (04.68.88.47.64) ou par mail (mairie@cerbere-village.com)

1. **PRESENTATION DE L'OFFRE**

Les documents devront être remis par les candidats dans une enveloppe unique cachetée qui contiendra :

☞Les documents relatifs à la CANDIDATURE, à savoir :

- Lettre de candidature précisant les éventuels co traitants DC 1

- Renseignements permettant d’évaluer les capacités professionnelles, techniques et

financières du candidat DC2

Ces renseignements devront préciser :

- Le chiffre d’affaires des 3 dernières années

- Les moyens techniques et humains

- La qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues

La preuve de la capacité du candidat pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d’identité professionnelle et des références de prestations attestant la compétence du candidat dans le domaine souhaité (pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d’un an, la preuve de leur capacité professionnelle, technique et financière peut être apportée par tout moyen, la structure candidate pouvant se prévaloir des références détenues en propre par ses personnels)

En cas de déclaration sous forme libre, celle-ci devra comprendre :

* Déclaration sur l’honneur, dûment datée et signée, certifiant que le candidat:
* a satisfait aux obligations sociales et fiscales ou déclaration n°3666 volets 1-2 et 3 et certificats URSSAF
* n’a pas été condamné pénalement en matière de travail dissimulé ou clandestin
* n’a pas fait l’objet, au cours des 5 dernières années, d’une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1,L8221-2, L8221-3, L8221-5, L8251-1, L5221-8, L5221-11, L8231-1, L8241-1, L8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l’Union Européenne
* a satisfait aux obligations de l’article D. 8222-5 ou D. 8222-7 / D. 8222-8 du Code du Travail (travail dissimulé)
* - n’a pas fait l’objet, depuis plus de 5 ans, d’une condamnation pour l’une des infractions prévues par les articles suivants : 222-38,222-40,313-1 à 313-3,314-1à 314-3,324-1 à 324-6,421-2-1,deuxième alinéa de 434-9,435-2,441-1 à 441-7, premier et deuxième alinéas de 441-8,441-9 et 450-1 du code pénal, 1741 du code général des impôts
* a satisfait aux obligations des articles L5212-1, L5212-2, L5212-3, L5212-4, L5214-1, L5212-9, L5212-10, L5212-11, L5212-5 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés s’il en est redevable
* ne tombe pas sous le coup d’une interdiction de concourir visée au code des marchés publics et à l’article 38 de l’ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005

☞Les documents relatifs à l'offre, à savoir :

* Le présent cahier des charges signé
* L'acte d'engagement
* Un devis détaillé qui précisera les montant H.T et TTC de toutes les prestations du véhicule neuf
* Une notice précisant toutes les caractéristiques techniques du véhicule
* Une notice présentant les conditions de garantie et modalités du service après-vente.
* Une notice précisant les éventuelles variantes
1. **CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Les offres seront appréciées en fonction des critères suivants:

* Valeur technique : notée sur 5 et pondérée à 35%
* Prix : noté sur 5 et pondéré à 35%
* Délai de livraison: noté sur 5 et pondéré à 15%
* Service après-vente : noté sur 5 et pondéré à 15%.
1. **NEGOCIATION**

La commune de Cerbère se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

1. **DATE DE REMISE DE L'OFFRE**

La date limite de réception des offres est fixé au vendredi 21 octobre 2016 à 12H00

Le candidat adressera son offre par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Cerbère – 23 avenue du général de Gaulle – 66 290 CERBERE

1. **FORMALISATION DE LA COMMANDE – PAIEMENT**

L'offre de prestation retenue fera l'objet d'une notification des pièces du marché par la commune de Cerbère.

Le paiement de la prestation se fera dans un délai de 30 jours à partir de la réception d'une facture établie en euros accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou postal du titulaire.

La totalité du paiement est due à compter de la livraison de l'intégralité de la prestation prévue au contrat.

1. **CONTACTS**

Pour toute information utile, le candidat adressera par écrit sa demande à la commune par fax au 04.68.88.47.64 ou par mail mairie@cerbere-village.com

Le candidat précise dans son offre les coordonnées (téléphone, télécopie, messagerie électronique) de la personne en charge de ce dossier.

X. **RECOURS**

Organe auprès duquel des recours peuvent être obtenus :

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l’introduction d’un recours :

Tribunal Administratif de MONTPELLIER – 3 rue Pitot – 34 000 MONTPELLIER

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Délai de recours : cette consultation peut faire l'objet d'un référé avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies à l'article L 551-1 du code de justice administrative. Un recours pour excès de pouvoir peut être formé à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou notification.

Fait à ……………….le Fait à………………………le

Signature du Candidat Signature de la personne responsable des marchés